



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne, le 26 septembre 2017

Olivier CHIABODO a fait savoir à divers organes de presse qu'il a déposé contre son ancien employeur, TF1, une plainte pour harcèlement moral auprès du procureur de la République de Nanterre.

TF1 rappelle que ces déclarations s'inscrivent dans un contexte de litige prud'homal qui oppose l'entreprise à Monsieur CHIABODO, consécutif à son licenciement en janvier dernier.

Dès que TF1 aura pris connaissance des termes de la plainte, elle engagera à l'égard de Monsieur CHIABODO une action en dénonciation calomnieuse.

GROUPE TF1
DIRECTION DE LA COMMUNICATION CORPORATE - Virginie Duval - vduval@tf1.fr
[@GroupeTF1](https://twitter.com/GroupeTF1)

